

## Ouverture des inscriptions au Prix Empreintes de la Santé Créative 2023

Paris, le 23 mai 2023 | **La délégation Santé de l'AACC, présidée par Thierry Kermorvant (VMLY&R HEALTH), ouvre les inscriptions à la 26<sup>ème</sup> édition du prix Empreintes de la Santé Créative.**

Le Prix Empreintes récompense la créativité de toutes les campagnes ou actions de communication santé, dont le concept original a été créé en France pour le compte d'un annonceur, parues entre le 1<sup>er</sup> juin 2022 au 30 juin 2023.

Sont éligibles tous les dispositifs de communication au service de marques de prescription, d'automédication, vétérinaires, des dispositifs/matériels médicaux, des grandes causes, d'entreprises, ou encore de produits de consommation courante - nutritionnels ou non - et dont la santé est le thème central.

*« La joie de recevoir un prix pour une campagne qui a mobilisé un gros projet [...] durant de nombreux mois, c'est une immense fierté ».* **Gisèle Calvache**, Présidente du jury de la 25<sup>ème</sup> édition du Prix Empreintes, Responsable Communication Externe chez Novo Nordisk France.

Le Prix Empreintes s'adresse à toutes les agences de communication en accord avec leurs annonceurs et à tous les annonceurs en accord avec leurs agences.

Le Prix Empreintes de la Santé Créative comptabilise **10 catégories** qui couvrent l'ensemble du spectre de la communication santé.

Quoi de plus légitime qu'un esprit créatif pour juger de la qualité d'une campagne ? Le jury 2023 est composé de professionnels de la communication santé ayant des profils créatifs, issus des agences et des annonceurs des industries de santé, tous anciens lauréats du prix Empreintes.

La cérémonie de remise des prix aura lieu **le jeudi 19 octobre à Paris**.

Les inscriptions des campagnes sont ouvertes **jusqu'au 29 juin 2023** sur

<https://www.empreintes.aacc.fr>



### Prix Empreintes :

AACC - Laurence Dotte - [ldotte@aacc.fr](mailto:ldotte@aacc.fr) - 01 47 42 27 41

À propos AACC | Syndicat professionnel créé en 1972 - regroupe plus de 150 entreprises. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 6 Délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé. Elle dispose de 4 Commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : Développement, Droit Social, Juridique et RSE.